



## HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 08 octobre 2014

Mr CLAUDEL Hubert, Maire, Mrs LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints, Mrs et Mmes ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers délégués aux adjoints, Mrs et Mmes GALLET Aurore, PEREAUX Laurence, TOTTOLI Denis, conseillers municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir à compter de la délibération 2014/10/213 :  
Mme VALDENNAIRE Sylviane a donné pouvoir à Mr GENEY Jean-Michel.  
Melle LACHERY Charlotte a donné pouvoir à Mr CLAUDEL Hubert.

Melle GALLET Aurore a été nommée secrétaire de séance.

Après avoir accueilli Mr YOLLANT, du CAUE, le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a eu beaucoup de décès depuis le dernier conseil :

Personnes habitant la commune :

- Lucette LAHURTE, le 29 août 2014, 84 ans, soeur de Mr Georges LAHURTE,
- Maurice DUFLOCCQ, le 22 septembre 2014, 91 ans, rue de la Curtenay,
- Emilie FAIVRE, le 2 octobre 2014, 87 ans.

Personnes ayant eu un lien avec la commune :

- Yvette MOUGENOT, 73 ans, née dans notre commune, décédée le 27/8/ 2014,
- Jacques GENET, 87 ans, née dans notre commune, décédé le 17/8/2014,
- Edwige LAURENT, 86 ans, née dans notre commune, décédée le 8/9/ 2014,
- Suzanne JARDEL, personne ayant habitée notre commune, décédée le 28/9/2014.

Le Maire renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

Le mariage de Nicolas et Bérénice MARION a été célébré le 22 août 2014 à la Mairie, et le lendemain à l'église de Château Lambert

Pas de naissance depuis le dernier conseil.

#### **2014/10/212 : Présentation de l'étude de réhabilitation du presbytère :**

Mr Yollant, chargé de mission du CAUE (Conseil d'urbanisme, d'architecture et de l'environnement) présente au conseil municipal la proposition d'aménagement du presbytère en logements locatifs.

Le conseil municipal demande un délai de réflexion pour la réalisation de ces travaux.

#### **2014/10/213 : Convention déneigement avec EURL Durringer :**

Le conseil municipal décide de réaliser une convention avec l'EURL Durringer pour le déneigement d'une partie des voies communales et rurales de Haut du Them - Château Lambert pour l'hiver 2014/2015.

Le montant des prestations est de 54 € HT de l'heure

La convention se renouvellera tacitement pour les hivers 2015/2016 et 2016/2017.

#### **2014/10/214 : Convention déneigement avec l'entreprise SAILLEY Jonathan:**

La convention est la même que pour l'EURL Durringer.

Le montant des prestations est de 36 € TTC de l'heure, avec la lame de la commune.  
La convention se renouvellera tacitement pour les hivers 2015/2016 et 2016/2017.

**2014/10/215 : Rédaction du document unique par le CDG 70 :**

Le conseil municipal décide de réaliser le document unique de la Commune de Haut du Them - Château Lambert, sollicite l'aide du Centre de Gestion 70 (CGD70) pour la rédaction de ce document et demande une subvention de la CNRACL.

**2014/10/216 : CGD 70 : Modification du contrat de groupe d'assurance statutaire :**

Le conseil municipal prend bonne note de l'augmentation du taux de 6.70 % à 7.70 % du contrat d'assurance du personnel CNRACL à compter du 1er janvier 2015 et autorise le maire à signer l'avenant.

**2014/10/217 : Taxe d'aménagement :**

Le conseil municipal décide de ne pas instaurer la taxe d'aménagement sur le territoire de la commune de Haut du Them-Château Lambert.

**2014/10/218 : Décision modificative au budget communal 2014 :**

Le conseil municipal décide de mettre 3 840 € au 2031-Frais d'études à prendre au 022- dépenses imprévues d'investissement.

**2014/10/219 : Modification de la vente GODER / Commune de Haut du Them:**

Le conseil municipal décide l'achat uniquement de la parcelle G511 " Fouillies des Lainottes" pour 250 € au lieu des parcelles G511 et G512.

Dans le cadre de l'intégration des chemins privés dans la voirie communale, les délibérations ci dessous sont des achats gratuits de petites parties de parcelles soit ;

**2014/10/220-221-223-224-225 : Cession HELLE - LAMBOLEY- BRESSON - DIEUDONNE - DAVAL - SOMBORN LANG FERRY / Commune de Haut du Them - Château Lambert,**

Le conseil municipal accepte la réalisation des actes administratifs de cession par le Maire de Haut du Them - Château Lambert et autorise Mme VALDENNAIRE Sylviane à signer l'acte de cession avec les concernés.

**Questions diverses :**

- CCHVO : compte rendu du conseil communautaire du 11 septembre 2014. Le prochain conseil communautaire aura lieu le 30 octobre 2014 à Echromagny.
- Problème de la vitesse à la Morelle.

Vu pour être affiché le 15 octobre 2014 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 16 octobre 2014

Le Maire

*Pour le Maire  
L'Adjoint délégué,*



*Valdenaire*